

Information sur la situation de corona

Chère et cher membre,

Vous êtes certainement bombardés de toutes parts par les nouvelles sur la crise du coronavirus. En tant qu'organisation faîtière, [Alliance Résidences Secondaires Suisse](#) a été jusqu'à maintenant réticente à fournir des informations supplémentaires, tout en gardant un œil sur la situation. Il va sans dire que nous continuons à sauvegarder au niveau national les intérêts des propriétaires de résidences secondaires.

En raison des efforts déployés par certaines destinations touristiques pour obtenir de la Confédération une interdiction d'utiliser des résidences secondaires, nous nous sommes sentis obligés d'écrire au Conseiller fédéral A. Berset (cf. annexe). Sur la base de l'ordonnance du Conseil fédéral du 16.3.2020, on voit actuellement que :

- les hôtels et autres hébergeurs peuvent en principe rester ouverts, sous réserve du respect des consignes de l'OFSP. Toutefois, la grande majorité d'entre eux ont décidé de fermer immédiatement jusqu'à la fin de la saison d'hiver, car il n'est économiquement pas envisageable de continuer à fonctionner sans les domaines skiables. Par ex., sur les 800 hôtels du canton des Grisons, seuls 25 sont encore ouverts en date du 26.3.2020;
- la plupart des agences de location ont également décidé de fermer leurs bureaux et ne sont joignables plus que par téléphone ou par courrier électronique;
- Airbnb et d'autres plateformes de courtage sont toujours disponibles en ligne et offrent dans certains cas des réductions importantes. Cependant, la demande s'est effondrée à pratiquement zéro. Tout comme le secteur hôtelier, Airbnb fait maintenant valoir des demandes d'indemnisation.

Bien entendu, les propriétaires de résidences secondaires sont également touchés par les mesures Covid 19 : la saison de ski s'est terminée prématurément et brusquement, les abonnements saisonniers ou annuels ne peuvent actuellement plus être utilisés (et les abonnements de ski coûteux n'ont été quasiment nulle part compensés); la plupart des sentiers de randonnée hivernale ne sont plus dégagés et les mesures de sécurité habituelles, par ex. pour les sentiers de raquettes, ne sont plus garanties pour le moment.

Toutefois, dans le contexte de la pandémie mondiale actuelle, il serait inapproprié de se plaindre que les propriétaires de résidences secondaires ne puissent désormais quasiment plus louer leurs habitations, et qu'ils ne peuvent actuellement que dans une faible mesure - le cas échéant - les utiliser pour eux-mêmes, leur famille et leurs amis. Par ailleurs, malgré la crise, les droits fondamentaux garantis ne sauraient être restreints à la légère : il n'existe aucune base juridique pour une interdiction de séjour dans sa propre résidence (secondaire), et une telle mesure semble aujourd'hui encore disproportionnée. L'Alliance s'est donc adressée au Conseiller fédéral A. Berset pour demander qu'aucune interdiction inutile ne soit imposée unilatéralement aux dépens des propriétaires de résidences secondaires. Nous considérons que notre demande est importante et légitime, car nous savons combien les propriétaires de résidences secondaires sont attachés émotionnellement à leur résidence secondaire, combien celle-ci leur est importante pour se reposer, et combien ces refuges peuvent leur donner de force, surtout dans les moments difficiles.

Compte tenu de la pandémie mondiale, c'est avant tout une question de bon sens. C'est pourquoi nous lançons également à nos membres l'appel suivant :

- tant que la situation d'urgence persiste, veuillez vous conformer strictement aux ordonnances du Conseil fédéral et aux directives de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP);
- certains cantons édictent des recommandations ou des consignes supplémentaires, comme le Tessin qui fut le premier et qui est encore actuellement particulièrement touché.

Le 27.03.20, le Conseiller fédéral A. Berset a fortement déconseillé de se rendre au Tessin à Pâques. Renoncez de façon générale à des séjours dans des régions particulièrement contaminées ou exposées;

- veuillez noter que de nombreux endroits sont encore enneigés, et qu'en raison de la situation critique, les sentiers de randonnée ne peuvent plus être dégagés et sécurisés. Soyez plus que jamais prudent en ces temps difficiles et contribuez à éviter les accidents inutiles - et donc une charge supplémentaire pour le personnel médical;
- réfléchissez au médecin ou à l'hôpital dans lequel vous souhaiteriez être soigné en cas d'accident ou de maladie pendant ces périodes. Si nécessaire, clarifiez également avec votre assurance maladie quelle serait la situation en cas d'une hospitalisation hors canton compte tenu du risque Covid-19;
- veuillez noter que, dans le cadre des mesures d'hygiène, la Confédération a également émis des recommandations aux cantons pour l'élimination des ordures ménagères dans la situation liée au coronavirus :

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/dechets.html>

- en général, les cantons sont responsables de la mise en œuvre des mesures et des recommandations. La situation est difficile pour tout le monde car les consignes sont constamment adaptées et peuvent donc changer chaque jour. Voici une liste des pages d'information des différents cantons de nos membres :
 - **Berne** www.be.ch/corona (français et allemand)
 - **Grisons** www.gr.ch/coronavirus (allemand, italien et romanche)
 - **Fribourg** www.fr.ch/covid19 (français et allemand)
 - **Suisse orientale** (allemand)
 - Toggenburg / St-Gall www.sg.ch/coronavirus
 - **Valais** www.vs.ch/web/coronavirus (français et allemand)
 - **Suisse centrale** (allemand)
 - Lucerne www.lu.ch
 - Nidwald www.nw.ch/coronavirus
 - Obwald www.ow.ch/coronavirus
 - Schwyz www.sz.ch/coronavirus
 - Uri www.ur.ch
- dans l'intervalle, des projets d'aide ont été lancés par des bénévoles dans certains endroits. Tous sont bien intentionnés, mais tous ne sont pas vraiment utiles. Certains d'entre eux génèrent un travail supplémentaire aux autorités locales, voire parfois même de l'irritation. Le journal "Sonntagszeitung" du 29.03.2020 relate l'initiative privée "Vivre à distance pour les personnes particulièrement vulnérables" dans le Val Lumnezia. Nous tenons à souligner expressément que l'[Alliance Résidences Secondaires Suisse](#) déconseille de telles actions individuelles, en particulier lorsqu'il s'agit de fournir un hébergement à des groupes à risque, comme ici.

Si vous - resp. les membres de votre association - souhaitez soutenir vos communes de résidences secondaires, il y a bien sûr d'autres possibilités utiles : demandez aux entreprises locales si, par ex.,

les travaux de rénovation prévus peuvent éventuellement être avancés. Dans certains cas, les commerces locaux des communes de montagne offrent également des services de livraison par la poste, etc. Avec les spécialités locales, vous pouvez vous faire plaisir et faire plaisir à d'autres tout en soutenant le commerce local. En outre, on peut s'adresser à des organisations professionnelles d'aide qui ont l'expérience des projets d'aide en zone de montagne afin de ne pas la laisser tomber même dans cette situation économiquement tendue. Pour n'en citer que quelques-unes :

- Aide suisse à la montagne www.berghilfe.ch/fr (français)
- Parrainage des communautés de montagne www.patenschaftberggemeinden.ch (allemand)
- Secours d'hiver www.secours-d-hiver.ch (français et allemand)

En fin de compte, à la sortie de la crise, les propriétaires de résidences secondaires seront les premiers à revenir en grand nombre dans les stations de vacances en Suisse. Préserver la fidélité et la solidarité de longue date des clients avec "votre" station de vacances préférée est certainement le soutien le plus précieux.

Nous vous remercions d'attirer l'attention de vos membres sur les points susmentionnés et de les inviter à se conformer absolument aux consignes des autorités.

Contrairement à certains pays voisins, le Conseil fédéral compte sur la responsabilité individuelle des citoyens. Mieux elle est perçue par chacun, et plus il est probable que des mesures beaucoup plus restrictives puissent être évitées, et plus nous pourrons rapidement aussi espérer un assouplissement des restrictions.

Prenez soin de vous et restez à la maison. C'est le mot d'ordre du jour !

Cordialement

Heinrich Summermatter

Président Alliance Résidences Secondaires Suisse

Annexe : courrier au CF A. Berset du 24.03.2020